

SEANCE DU 10 Juillet 2020

L'an deux mil vingt le 10 Juillet à 18h30 le Conseil Municipal s'est réuni, à la salle des fêtes pour garantir la distanciation sociale des Elus, sous la présidence de Monsieur FALLOU Thierry, Maire.

Présents : Mmes DRUGEON, PELLETIER BRUNEAU, TEISSERENC, MM. FALLOU, CHERAMY, FAGNOUX, POUSSE

Absents excusés : M. BONIN donne pouvoir à Mme DRUGEON Cécile
M. BRUNEAU donne pouvoir à Mme PELLETIER BRUNEAU Ariel
M. FAUCHEUX donne pouvoir à M. FALLOU Thierry
M. JOUSSET donne pouvoir à Mme TEISSERENC Cécile

Secrétaire de séance : M. POUSSE Tristan

Date de convocation : 03 Juillet 2020

L'ordre du jour est le suivant :

- **Désignation du délégué et de trois suppléants pour l'élection des sénateurs**
- **Divers**

I - Désignation du délégué titulaire :

Monsieur le Maire donne les renseignements nécessaires au bon déroulement de cette séance concernant les Elections sénatoriales.

Un seul candidat volontaire : M. FALLOU Thierry Maire est élu à l'unanimité

Votants : 11 Pour : 11 Contre : 0 Abs : 0

Désignation des délégués suppléants :

Après un appel à candidature, les conseillers présents souhaitent ne faire qu'un vote en notant l'ordre des candidats volontaires.

Candidat N°1 : M. CHERAMY Laurent
Candidate N°2 : Mme PELLETIER BRUNEAU Ariel
Candidate N°3 : Mme TEISSERENC Cécile

Les trois suppléants sont élus à l'unanimité.

Votants : 11 Pour : 11 Contre : 0 Abs : 0

Les résultats ont été envoyés à la Préfecture dès la levée de la séance, et les résultats déposés à la Sous-Préfecture le 13 Juillet à 9H.

II – Divers

Monsieur le Maire fait un point sur la vie de la Commune depuis le dernier conseil.

Le passage à niveau : suite à différents échanges récents avec la SNCF réseaux, les barrières ont été démontées, des réparations d'enrobé chaud ont été faites et la réfection de la chaussée doit commencer vers le 10 Août 2020. Mme Drugeon fait un petit rappel sur les travaux effectués par la commission du site, un vidéoprojecteur serait bien utile pour travailler sur ce sujet avec l'ensemble du conseil municipal. M. le Maire charge les membres de la commission de se renseigner afin d'avoir des tarifs suivant les spécificités des appareils pour éventuellement en acheter un.

Citerne à fuel de la Mairie : des problèmes de propreté de fuel encrassent le filtre de la nouvelle chaudière, celle-ci se met régulièrement en défaut. Il n'est pas envisageable de remettre en route à l'automne dans ces conditions. M. le Maire demande aux gens présents s'ils ont des adresses d'entreprises spécialisées à communiquer, (Ets Caldéo à St Jean de Bray, Ets Martin environnement à Chevilly et Ets Lav'indus à Malesherbes).

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h15.

° °
°

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.